

La langue et la culture bretonnes sont l'objet d'un assassinat organisé : 1789 – 1960.

Comment les français ont massacré la langue bretonne.

Aux députés et aux sénateurs "bretons", à nos "agrégés" et docteurs, qui ont failli sauver notre patrimoine linguistique. Gloire à eux !!!

(N'oublions pas Le grand Timonier LE DRIAN !)

(Louis mélenec, extraits).

Au plan linguistique, le royaume de France est à l'image du reste : un grand désordre. Il existe une trentaine de langues locales, dont certaines sont nationales, élaborées et subtiles. La plus importante, de loin, est la langue occitane. Elle est certes divisée selon les régions de l'Occitanie, mais elle a produit une très belle littérature.

Sous l'ancien régime, la langue littéraire et administrative, dénommée « langue française », n'est parlée que par quinze pour cent de la population. Les langues locales sont méprisées ouvertement par les révolutionnaires, sous des noms divers : jargons, patois, résidus de la féodalité, séquelles de la langue de Cro-Magnon, borborygmes animaux, etc. Une normalisation lente est en cours depuis la création de l'Académie française en 1635, par Richelieu.

A partir de 1789, le pays des doigts de l'homme procède à un assassinat de ces langues : **un carnage**. L'élaboration de la langue française n'est pas un phénomène spontané, mais une construction laborieuse et autoritaire, imposée par un pouvoir central punitif et répressif, au prix d'un authentique lavage des cerveaux, et d'une lutte effrénée contre les identités locales, et de la personnalité des régions multiples du royaume de France. François Mitterrand a fait panthéoniser l'abbé Grégoire, en 1989. Cet homme ayant été l'authentique auteur de l'assassinat des langues du royaume, de jeunes Bretons veulent extraire son cadavre de ce lieu auguste, comme le fut celui de Marat. Ils le dénomment aujourd'hui *l'assassin des langues*.

La langue bretonne, en voie de modernisation depuis le 18^{ème} siècle. - plusieurs linguistes élaborent des écrits théoriques, et composent des dictionnaires savants -, est beaucoup plus ancienne que le français. Elle était parlée dans l'antiquité – sous une forme évidemment très différente de celle d'aujourd'hui. A partir de 1650, et de l'abbé Maunoir, elle a, génération après génération, été épurée, enrichie, modernisée – comme bien d'autres langues, d'ailleurs, par l'utilisation des mêmes procédés que les linguistes des autres

pays : élimination de mots étrangers, création de néologismes, introduction de mots empruntés aux langues sœurs (le cornouaillais, le gallois, pour les Bretons ...), simplification et unification de l'orthographe, suppression des différences entre la langue parlée et la langue écrite, etc.. Le premier dictionnaire trilingue (breton, français, latin) a été imprimé *non en France, mais en Bretagne*, sous le nom de *Catholicon*, en 1499.

Notre langue est non seulement dévalorisée d'une manière outrancière, par les génies de la révolution (Barrère, Grégoire ...), mais insultée. Ce n'est pas une langue : c'est un jargon, un idiome, un patois, un dialecte corrompu, un baragouin, un charabia, un instrument de dommage et d'erreur. Ceux qui l'utilisent ne parlent pas, ils « patoisent », ils « baragouinent », ils « déblatèrent », ils « parlent vicieusement ». Cet idiome est un reste des cavernes de Cro-magnon, une séquelle de la préhistoire, un « dernier reste de la féodalité », un langage de sorciers, une « relique barbare et arriérée d'un autre âge ». Il obscurcit et engourdit la pensée, prolonge l'enfance de la raison et la vieillesse des préjugés, empêche de raisonner, de comprendre, d'assimiler les idées nouvelles, en particulier les « idéaux » révolutionnaires, la démocratie, la République. C'est, dit Hugo, « une tombe pour la pensée ». Il est d'ailleurs, à l'oreille, hideux, inélégant, grossier, guttural, imprononçable, et ne peut l'être qu'au prix de grimaces, et de contorsions du visage et du corps. Cette « grande vaincue de l'histoire » (sic), selon les « sçavants » français qui n'en comprennent pas le premier mot, décrète qu'elle n'a produit aucune poésie, aucune littérature, aucune œuvre littéraire de valeur. Il serait impossible que cela soit, puisqu'il n'y a pas de grammaire bretonne (!). Les prêtres, qui continuent à l'utiliser pour prêcher (c'est la seule langue parlée et comprise dans les diocèses de l'Ouest), sont particulièrement visés. Ils se servent de ce jargon infâme pour maintenir les Bretons dans leurs « superstitions religieuses », pour les asservir, pour faire entrer dans leurs pauvres crânes de demeurés des idées perverses, pour « les fanatiser », pour « chasser des têtes bretonnes les idées de liberté ». etc. Ils deviennent des « sorciers », des « raticions », des « calotins bretons ensoutanés ». Ces insultes se prolongent jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Dans l'administration, la langue est formellement interdite. La France met en place un système médiéval de persécutions, digne de l'Inquisition, et de sanctions à l'encontre de tous ceux qui entendent perpétuer la culture qui, jusqu'alors, avait été, pour les lettrés – comme Dom Louis Le Pelletier, Le Gonidec -, un sujet de fierté. Des escouades d'instituteurs français sont envoyés dans les écoles bretonnes, avec des directives précises réitérées par les préfets et les sous-préfets : « assassiner la langue bretonne », « éradiquer totalement l'idiome local », (de nombreux textes et directives ministérielles accablants, ont été publiés, cette politique étant initiée, surveillée, amplifiée depuis Paris) ; « la corrompre, afin qu'on ne le comprenne plus » (sic !) interdire, manu militari au besoin, de parler breton (des gendarmes rendent parfois visites aux parents dans les fermes, pour les

intimider), infliger des punitions aussi vexantes que possibles aux enfants, sinon aux parents, qu'on culpabilise chaque fois que cela est possible. Les prêtres, curés et religieux, qui prêchent dans la langue nationale, la seule qui soit comprise, sont privés de leur salaire (la séparation de l'église et de l'Etat n'intervient qu'en 1905).

Dans les écoles, les enfants sont terrorisés. On les montre du doigt, on rit d'eux lorsqu'ils confondent un terme français avec un terme breton ; on les entraîne à se moquer des autres ; on les isole au piquet, on leur donne des coups de règle sur les doigts, des gifles, voire coups de pied ; on les punit lorsqu'on les surprend à parler breton dans la cour ; on accroche à leur cou un objet infamant tel qu'un sabot, une corne de vache, ou tout autre objet ridicule. Dans certaines écoles, fait criminel pour ceux qui s'en sont rendus coupables, on accroche au cou de ces malheureux l'ardoise d'infamie : « Breton = cochon ». (Cette dernière pratique a marqué les esprits, d'une manière définitive, les Bretons ne l'oublieront pas, et ne la pardonneront jamais). Une autre ignominie est inventée : la culture de la délation ; l'enfant surpris à parler le breton, conserve le « symbole » infamant au cou, jusqu'au moment où il aura réussi à dénoncer à l'instituteur un autre délinquant. Certains n'osent plus rentrer chez eux, attendent la nuit, et contournent le village. Les parents sont tellement conditionnés, qu'ils infligent de nouvelles punitions à l'enfant, après le coucher du soleil.

Le ministère Combes invente le concept « **d'usage abusif du breton** », pour empêcher qu'il soit utilisé dans les églises (!). Encore une grand « cerveau » français ! Le pire, sans doute, dans ce pays traditionnellement très religieux : priver les enfants de confirmation, et même de communion, s'ils ne connaissent pas suffisamment le Français. La langue du colonisateur, dénommée « langue nationale » dans un pays qui en possède une, bien avant les français, autorise les plus zélés à traiter le breton de « langue étrangère » (!).

Des journalistes, des hommes politiques connus que l'on avait cru sains d'esprits, préconisent des mesures extrêmes : « Il faut frapper les curés » ; « tapons dessus, de toute la rigueur des lois, de tous les poings des gendarmes » (La Lanterne) ; « il faut prendre des mesures énergiques, sans hésiter » ; « il faut utiliser des commissaires de police courageux, des préfets, des magistrats, des fonctionnaires républicains pour entreprendre **la colonisation de la Bretagne** » (!); « il faut faire totalement disparaître la langue bretonne » (de Monzie, ministre, 1925) ; « la seule réponse, est d'emprisonner tous ceux qui formulent les revendications linguistiques bretonnes » (Albert Dalimier, ministre du travail, 1932).

Détail horrible : la « Déclaration Universelle des droits de l'Homme », pendant qu'on procède à un véritable lavage des cerveaux, est enseignée dans les écoles. Les enfants bretons y croient. Ils sont tellement infériorisés, tellement convaincus d'appartenir à une race de sous-débiles, qu'ils regardent la lumière française comme étant leur seule planche de salut. Je fis partie, dans

mon enfance, de ces misérables dont la cervelle fut lavée et délavée au lait français. C'était de l'acide nitrique : en dépit du temps écoulé, il laisse des cicatrices à la surface de notre cerveau.

Les résultats de cette politique sont spectaculaires. En 1850, à l'exception des villes, toute la moitié ouest de la Bretagne est encore bretonnante. En 1850, 160 communes du Finistère sur 160 parlent le breton. On dénombre à l'époque 1,6 million de locuteurs. En 1940, la langue de communication, dans les campagnes bretonnes, chez les marins, chez les artisans, les commerçants des villages et des petites villes, est le breton. En 2000, ce chiffre est presque tombé à zéro.

En 2008, les efforts de la France ont abouti à un résultat étonnant : il reste 200 000 locuteurs bretons, tous âgés ; en 2020, ils sont moins de 50 000. Pour entretenir l'illusion, et perpétuer l'hypocrisie, la France a « autorisé » la création de quelques classes bilingues, mais freine de toutes ses forces en s'opposant féroce­ment à toute progression de la langue nationale. Après un simulacre de débat au Parlement, elle a fait semblant d'autoriser les langues régionales, ce qui est fermement démenti sur le terrain. La politique de la France est l'éradication totale du breton.

Pendant que la France continue avec férocité son travail de destruction, quelques savants courageux essaient de reconstruire. Les contributions de Le Gonidec, La Villemarqué, Roparz Hémon, sont majeures. Interdite d'être parlée dans les écoles, persécutée, humiliée, la langue a été modernisée, à partir du 18ème siècle, par des gens de très haut niveau, linguistes réputés, en rapport avec les grands esprits de leur temps; notre idiome est devenu une langue littéraire sous l'effet des grammairiens et des agrégés, à partir de 1900. Cette langue, qui comportait plusieurs dialectes – quatre selon les uns, cinq selon les autres, est unifiée au vingtième siècle par des hommes de lettre éminents, des grammairiens, des agrégés de l'université, en dépit des oppositions de la France, dont le but – qui n'a pas varié depuis lors – est la destruction programmée de ce qu'elle dénomme les langues régionales. Aux dires des spécialistes de cette langue – ce que je ne suis pas, car dans mon enfance elle était interdite, je n'ai parlé qu'une seule langue, celle du colonisateur - les chefs d'oeuvre abondent. Notre grammaire est très subtile. D'aucuns comparent Malmanche à Shakespeare – ce qui est sans doute excessif. Youenn Drézen, bigouden de Pont l'Abbé, est l'auteur de plusieurs chefs-d'oeuvre, et est l'un des auteurs, liés avec Roparz Hémon – dont il fut le professeur de breton ! -, qui a contribué à sauver la langue de la disparition totale. En revanche, s'il n'y avait eu sur terre que des communistes – comme madame Françoise Morvan -, la langue bretonne serait morte et enterrée depuis longtemps.

– dont certains de l'académie française , ont prétendu que la langue bretonne ne comporte ni vocabulaire, ni grammaire, ni poésie, ni aucun ouvrage qui

mérite de retenir l'attention. Ainsi Jean Dutourd, lorsque les Bretons ont arraché aux Français de Paris l'instauration d'un CAPES de breton : « pourquoi pas, pendant qu'on y est, un CAPES de mendicité ? ». Et cet autre : « Il y avait déjà les putes bretonnes ; ne voila-t-il pas qu'ils prétendent maintenant avoir une littérature ? » En réalité, nous possédons des ouvrages nombreux et très savants de linguistique, de grammaire, de théories des langues. Ces deux phrases démontrent ce qu'est la subtilité française. La langue bretonne est aussi fine que le français, peut-être davantage ; elle exprime toutes les nuances de la pensée. La littérature bretonne est si vaste (des milliers d'oeuvre), qu'aucun auteur n'a pu la lire en entier. Elle a produit des ouvrages magnifiques dans tous les genres : la prose, la poésie, le théâtre, les contes, les légendes, les chansons, les ouvrages lyriques religieux surtout ... Nos poètes sont infiniment plus sensibles que les poètes français, qui souvent ne sont que des versificateurs. Malheureusement, sa faible extension limite son usage, ce qui est dommage pour tous. Et elle va mourir.

Ceux qui ont, comme moi, subi les persécutions qui nous ont été infligées par le pays des doigts de l'homme, ne peuvent s'empêcher de reproduire ici deux citations qui réjouiront le coeur de ces victimes de l'ignorance et de la sottise.

La première est de Henriette Walter, la grande linguiste, qui fut l'une de mes correspondantes : « **le français n'est jamais qu'un patois qui a réussi** ». L'un de nos grands linguistes, Goulven Pennoad, exclu de l'université à cause de son savoir, et surtout de ses opinions politiques, non conformes à la doxa (il n'était pas de gôche) a écrit, arguments à l'appui : « **Le français est l'un des idiomes le plus minable d'Europe** ; ceci ne tient pas à la richesse du breton, mais à la pauvreté intrinsèque de la langue française, et de toutes les règles qui ont brimé sa spontanéité ».

La France fait semblant d'autoriser quelques classes bilingues : elle joue la montre, car nous perdons 2000 locuteurs chaque année. Son but n'a jamais varié : c'est la mise à mort de la langue bretonne.

LOUIS MELENNEC, breton depuis 2000 ans.